

d'accès aux informations et des déplacements des correspondants étrangers. D'où la question fondamentale: que faut-il entendre par liberté de l'information et à qui les responsabilités doivent-elles être assignées? Et comme aucun pays ne soutient que la liberté est absolue, comment répartir les restrictions à la liberté de la presse?

f) Différences fondamentales

En général, les démocraties occidentales étaient d'avis qu'il importe, à l'égard de la presse, de s'en tenir au minimum de restrictions. Elles reconnaissaient que les lois contre la diffamation et contre l'incitation au crime et à la violence, et ainsi de suite, constituent des restrictions nécessitées par le bien commun, mais que ces restrictions doivent être clairement définies par la loi, et les délits, jugés publiquement par un tribunal indépendant. Elles estimaient que la facilité d'accès aux informations exactes constitue un correctif plus efficace aux informations fausses et aux nouvelles inexactes que les restrictions imposées à la liberté de la presse. Un journal pourrait alors servir de contrepoids à l'autre.

D'autre part, le bloc soviétique était d'avis que la presse avait pour fonction, non seulement de renseigner, mais aussi d'instruire. Les nations du bloc soviétique ont qualifié d'illusoire la liberté de la presse dans les démocraties occidentales. Elles ont affirmé que, tant aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni, d'importants groupes de journaux appartiennent à une poignée de particuliers qui sont à même d'écarter les nouvelles authentiques qu'ils ne veulent pas faire connaître à leurs lecteurs et que cela équivaut effectivement à une censure.

Les démocraties occidentales ont riposté que la presse régie par l'Etat, qui s'efforce d'instruire plutôt que de renseigner, ne constitue ni plus ni moins qu'un organe de propagande d'Etat. M. Hector McNeil, ministre d'Etat dans le Gouvernement du Royaume-Uni, a nettement exposé le problème devant les membres